



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9110111 - Basses Corbières

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	10
6. GESTION DU SITE	11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR9110111	1.3 Appellation du site Basses Corbières
1.4 Date de compilation 30/11/1998	1.5 Date d'actualisation 05/08/2014	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 18/05/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030644724>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,75417°

Latitude : 42,85278°

2.2 Superficie totale

29495 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
11	Aude	50 %
66	Pyrénées-Orientales	50 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
66014	BAIXAS
11055	BUGARACH
66030	CALCE
11065	CAMPS-SUR-L'AGLY
66041	CASES-DE-PENE
66046	CAUDIES-DE-FENOUILLEDES
11086	CAVES
11112	CUBIERES-SUR-CINOBLE
11113	CUCUGNAN
11123	DUILHAC-SOUS-PEYREPERTUSE
11125	EMBRES-ET-CASTELMAURE
66069	ESPIRA-DE-L'AGLY
66071	ESTAGEL
66077	FENOUILLET



11143	FEUILLA
11144	FITOU
66083	FOSSE
11157	FRAISSE-DES-CORBIERES
66096	LATOIR-DE-FRANCE
66097	LESQUERDE
66107	MAURY
11245	MONTGAILLARD
66127	OPOUL-PERILLOS
11270	PADERN
11188	PALME (LA)
11276	PAZIOLS
66143	PLANEZES
66152	PRUGNANES
66158	RASIGUERES
11322	ROQUEFORT-DES-CORBIERES
11326	ROUFFIAC-DES-CORBIERES
11352	SAINT-LOUIS-ET-PARAHOU
66184	SAINT-MARTIN
66187	SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET
66190	SALSES-LE-CHATEAU
11384	SOULATGE
66205	TAUTAVEL
11398	TREILLES
11401	TUCHAN
66231	VINGRAU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A215	Bubo bubo	p	20	30	p		P	B	B	C	B
B	A224	Caprimulgus europaeus	r			i	P	DD	C	B	C	B
B	A229	Alcedo atthis	p	0	2	p		M	C	B	C	B
B	A231	Coracias garrulus	r	2	3	p		G	C	A	B	B
B	A236	Dryocopus martius	p	1	3	p		M	C	A	B	A
B	A243	Calandrella brachydactyla	r	2	3	p		G	C	C	B	C
B	A245	Galerida theklae	p	100	175	p		M	A	C	A	C
B	A246	Lullula arborea	p	150	250	p		M	C	A	C	B
B	A255	Anthus campestris	r	50	100	p		M	C	C	C	C



B	A302	Sylvia undata	p	300	800	p		M	C	C	C	C
B	A338	Lanius collurio	r	15	25	p		M	C	B	B	C
B	A346	Pyrrhocorax pyrrhocorax	p	15	25	p		M	C	B	C	B
B	A379	Emberiza hortulana	r	40	70	p		M	C	C	C	C
B	A072	Pernis apivorus	r	2	4	p		M	C	B	B	B
B	A073	Milvus migrans	c	10	500	i		M	D			
B	A074	Milvus milvus	c	0	5	i		M	D			
B	A076	Gypaetus barbatus	w	0	3	i		G	D			
B	A076	Gypaetus barbatus	c	0	3	i		G	D			
B	A077	Neophron percnopterus	r	0	1	p		G	C	C	B	C
B	A078	Gyps fulvus	w	20	40	i		G	D			
B	A078	Gyps fulvus	c	20	180	i		G	D			
B	A079	Aegypius monachus	c	0	2	i		G	D			
B	A080	Circus gallicus	r	10	15	p		M	C	B	C	B
B	A082	Circus cyaneus	w	10	20	i		M	D			
B	A082	Circus cyaneus	p	0	1	p		M	C	C	B	C
B	A084	Circus pygargus	r	5	10	p		G	C	C	C	C
B	A091	Aquila chrysaetos	p	4	4	p		G	C	B	C	B
B	A092	Hieraetus pennatus	r	0	2	p		M	C	B	B	B
B	A093	Hieraetus fasciatus	p	2	2	p		G	B	C	B	C
B	A095	Falco naumanni	c	0	20	i		M	D			
B	A100	Falco eleonorae	c	0	5	i		M	D			
B	A103	Falco peregrinus	p	8	10	p		M	C	B	C	B



- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 \geq p > 15 % ; B = 15 \geq p > 2 % ; C = 2 \geq p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Clamator glandarius	1	2	p				X		X	
B		Tachymarptis melba	20	50	p						X	
B		Merops apiaster	2	7	p						X	
B		Jynx torquilla	5	20	p				X		X	
B		Ptyonoprogne rupestris				P					X	
B		Hirundo daurica	0	2	p				X			
B		Tichodroma muraria	1	5	i						X	
B		Prunella collaris	10	40	i						X	
B		Oenanthe hispanica	70	120	p				X		X	
B		Monticola saxatilis	40	70	p						X	
B		Monticola solitarius	20	40	p						X	
B		Sylvia conspicillata	4	10	p				X		X	
B		Sylvia hortensis	150	300	p						X	



B		Sylvia communis	30	80	p				X		X	
B		Muscicapa striata	5	15	p				X		X	
B		Lanius senator	40	70	p				X		X	
B		Sturnus unicolor				P			X		X	
B		Petronia petronia				P					X	
B		Carduelis cannabina				C			X		X	
B		Miliaria calandra				P			X			
B		Lanius meridionalis	0	2	p				X		X	
I		Zerynthia rumina				P	X					
M		Tadarida teniotis				P	X				X	
M		Genetta genetta				P		X			X	
R		Psammmodromus algirus				P					X	
R		Timon lepidus				P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	30 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	20 %
N16 : Forêts caducifoliées	6 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	20 %
N19 : Forêts mixtes	3 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	10 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Le massif des basses Corbières constitue un remarquable ensemble de collines à la limite des départements des Pyrénées Orientales et de l'Aude. Les paysages y sont caractéristiques des collines méditerranéennes avec de vastes ensembles de garrigues, plus ou moins fermés du fait de la régression du pastoralisme. Ces milieux accueillent encore une bonne diversité d'espèces d'oiseaux de milieux ouverts et de grands rapaces. Les massifs, composés pour l'essentiel de massifs calcaires, sont entaillés de vallons, parfois de gorges donnant à ce site un caractère très rupestre. Ce relief tourmenté allié à une sécheresse marquée (effet conjugué d'un fort ensoleillement, d'un vent fort et fréquent, d'une forte évapotranspiration de la végétation et du substrat karstiques) confère un aspect singulier à ce site.

Vulnérabilité : La fermeture des milieux est une menace prégnante sur le site qui diminue ses potentialités écologiques, autant pour ce qui concerne les passereaux méditerranéens que les grands rapaces.

4.2 Qualité et importance

Cette zone a été désignée en particulier pour la conservation des rapaces : l'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le Busard cendré (*Circus pygargus*), l'Aigle botté (*Aquila pennata*). La fréquentation du site par les vautours est de plus en plus régulière: Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) # qui a tenté de se reproduire sur le site au milieu des années 2000-, Vautour fauve (*Gyps fulvus*) # qui niche maintenant à quelques kilomètres du site-, Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) # présent à l'année-, Vautour moine (*Aegypius monachus*). Les menaces générales sur ces grands rapaces sont liées à la fermeture des milieux (qui diminue l'abondance de leurs proies et leur accessibilité), aux dérangements, à la mortalité accidentelle (électrocution, tir ?, empoisonnement ?) des adultes ou des jeunes.

Ce site est également très intéressant pour les passereaux des milieux ouverts comme l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), le Pipit rousseline (*Anthus campestris*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) et tout particulièrement le Cochevis de Thékla (*Galerida theklae*) et le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), pour lesquelles la population nichant sur le site constitue plus de la moitié de la population française.

La ZPS Basses Corbières constitue également un bastion français pour la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*), la Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*), l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) ainsi que pour les passereaux rupestres : Monticole de roche (*Monticola saxatilis*), Monticole bleu (*Monticola solitarius*) et Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*).

La fermeture des milieux, due à la disparition de l'élevage sur la moitié orientale de la ZPS, entraîne une homogénéisation des milieux (augmentation des milieux arbustifs et arborés) et, par conséquent, une banalisation de la biodiversité (augmentation des espèces forestières et ubiquistes et diminution des espèces des milieux ouverts ou des milieux buissonnants bas). Outre cette menace principale, l'augmentation des dérangements (activités de pleine nature), l'artificialisation des milieux (infrastructures de production d'électricité, d'extraction de matériaux, infrastructure de transport) et la fragmentation induite sont des menaces qui ont récemment augmenté.



Outre les oiseaux, la ZPS Basses Corbières abrite des populations significatives de reptiles, en particulier de Lézard ocellé (*Timon lepidus*) et de Psammodrome algire (*Psammodromus algirus*), de mammifères (chiroptères et Genette commune) et d'insectes (en particulier la Proserpine *Zerynthia rumina*).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
H	C01	Exploitation minière et en carrière		B
H	D05	Amélioration de l'accessibilité au site		B
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques	X	B
L	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
L	J01.02	Lutte contre les incendies naturels		I
M	A06.04	Arrêt de la mise en culture d'une parcelle		B
M	D01.04	Voie ferrée, TGV		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		B
M	E01	Zones urbanisées, habitations	T	B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	J01.01	Incendies		B
L	G04	Usage militaire et trouble civil		O
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	35 %
Collectivité territoriale	65 %



4.5 Documentation

- Bourgeois M., Gilot F. & Savon C., 2010. Gestion d'un milieu naturel pour le Cochevis de Thékla *Galerida theklae* dans les Corbières. *Ornithos* N°17-2 : 106-115.
- Bourgeois M., 2009. Programme LIFE NAT/05/F/000139 « Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières Orientales ». Action D5 : Suivi scientifique des zones gérées expérimentalement. Site internet : http://aude.lpo.fr/life-consavivor/images/Suivi_scientifique_zones_experimentales_web.pdf
- Bourgeois, M., Gilot, F. & Savon, C. (Eds), 2009. Gestion des garrigues méditerranéennes en faveur des passereaux patrimoniaux. LIFE NAT/05/F/000139 « Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières Orientales ». LPO Aude & GOR. Narbonne. 123p.
- Bourgeois, M., Gilot, F. & Savon, C. (Eds), 2009. Gestion conservatoire des rapaces méditerranéens : retours d'expériences. LIFE NAT/05/F/000139 « Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières Orientales ». LPO Aude & GOR. Narbonne. 144p.
- Bourgeois M., Gilot F., Gonin J & Fliti A., in prep. Le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*) en France : état actuel, répartition historique et perspectives. *Ornithos*.
- Bourgeois M. & Gilot F., 2011. Suivi des Oiseaux Nicheurs rares en menacés en France en 2011 : Le Cochevis de Thékla. *Ornithos* 18-3 : 173-174.
- Bourgeois M. & Gilot F., 2012. Suivi des Oiseaux Nicheurs rares en menacés en France en 2011 : Le Cochevis de Thékla. *Ornithos* 19-5 : 318.
- Chambre d'Agriculture du Roussillon, 2005. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 9110111 « Zone de Protection Spéciale des Basses Corbières ». 264p.
- Collin B., 1997 : Evolution du paysage végétal et peuplements d'oiseaux dans les Corbières orientales. Mémoire de D.E.S. Laboratoire Arago de Banyuls-sur-Mer, Université Paris VI. 49p.
- Gilot, F. & Rousseau, E., 2008. La Fauvette à lunettes *Sylvia conspicillata* en France : répartition, effectifs et évolution. *Alauda*. 76 (1) 47-58.
- Gilot F. & Courmont L., 2004. Caractérisation des habitats des passereaux nicheurs d'intérêt patrimonial de la ZPS Basses Corbières. LPO Aude & GOR. Rapport DIREN LR, non publié.
- Gilot F., 2003. L'Alouette calandrelle (*Calandrella brachydactyla*) dans le vignoble audois : premiers résultats. *Meridionalis* N°2.
- Gilot F. & Rousseau E., 2004. Première nidification arboricole de l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) dans les Corbières. *Meridionalis* N°6.
- Gilot F., Bourgeois M. & Savon C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières Orientales et du Fenouillèdes (Aude/ Pyrénées-Orientales). *Alauda* N°78 : 119-130.
- Gilot F. & Bourgeois M., 2013. Suivi des Oiseaux Nicheurs rares en menacés en France en 2012 : Le Cochevis de Thékla. *Ornithos* 20-6 : 325-326.
- Goar J-L. & Clouet M., 2013. L'Aigle royal *Aquila chrysaetos* dans les Corbières : variations du régime alimentaire et des paramètres de reproduction. *Alauda* 82 (1) :41-49.
- Gonin J., 2008. Le Cochevis de Thékla (*Galerida theklae*) en Languedoc-Roussillon : répartition, biologie/écologie. Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE). LPO Aude/GOR.
- Gonin J., 2010. Avancée des connaissances sur le Cochevis de Thékla *Galerida theklae* en France. *Ornithos*, 17-2 : 73-105.
- Rousseau E. & Gilot F., 2008. La Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*) dans l'Aude. *Meridionalis* N°8.
- Savon C. (Coord.), 2009. Garrigues méditerranéennes : vers une gestion d'un milieu remarquable. Guide pratique. LIFE NAT/05/F/000139 « Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières Orientales ». 143p.
- Savon C., Bourgeois M., 2009. Plan de Conservation après-LIFE. LIFE NAT/05/F/000139 « Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières Orientales ». 19p.
- Union International pour la Conservation de la Nature # Comité français, 2013. Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Site internet.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	2 %



5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	arrêtés de protection du biotope de l'Aigle de Bonelli	+	2%
N37	FR9112008	/	0%
N38	FR9112028	/	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Continuité écologique avec les ZPS FR9112008 "Corbières-Orientales" et ZPS Fr9112028 "Hautes-Corbières."

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Pays de la Vallée de l'Agly

Adresse : Centre Aragon - Place Francisco Ferrer 66310 ESTAGEL

Courriel : contact@valleedelagly.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation

Cf actions de conservation initiées par le programme LIFE NAT/05/F/000139 "Conservation de l'Avifaune patrimoniale des Corbières-Orientales"